AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -1-4-65 386101

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, **47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71**

C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 54
Supplément n°3.

30 MARS 1965

INFORMATIONS

CULTURES FRUITIERES

CECIDOMYIE DES POIRETTES.

Les premières sorties viennent de se produire en élevage. Dans les vergers où cet insecte, très localement dangereux en région parisienne, a commis des dégâts l'année dernière, effectuer un traitement avec l'un des produits conseillés contre l'anthonome du pommier (voir liste). La ponte n'ayant lieu qu'à partir du stade D 3, toute intervention est inutile avant l'apparition de ce dernier stade.

RAVAGEURS DE PRINTEMPS

Le temps chaud actuel favorise la sortie ou l'éclosion de la plupart des ravageurs des arbres fruitiers. L'Anthonome du pommier poursuit son activité. Les premières sorties de Bombyx cul-brun se sont produites. Des dégâts de Tordeuses des bourgeons ont été observés.

Si le beau temps persiste, d'autres ravageurs vont apparaître très prochainement. Il convient donc d'être vigilant, de façon à intervenir en temps utile. Contre les chenilles, utiliser le D.D.T. ou l'Arseniate de Plomb.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER.

Traiter : sur PRUNIER, tous les arbres ayant atteint ou dépassé le stade de la préfloraison ;
sur CERISIER dès l'apparition des boutons, dans le bourgeon.

GRANDES CULTURES

INSECTES DU COLZA.

Les premiers Méligèthes sont apparus dans les secteurs les plus chauds ; il faut craindre une sortie massive de ces insectes si le temps chaud persiste, et des dégâts d'autant plus graves que le Colza est encore à un stade de végétation peu avancé.

Des Altises ont également été observées dans plusieurs champs.

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS.

Le traitement le plus simple consiste à enrober les semences avec un produit à base d'Aldrine, de Lindane ou d'Heptachlore, aux doses respectives de 25, 25 et 50 g. de matière active par 100 kg de semences.

Pour lutter contre les champignons, responsables de la fonte des semis, adjoindre du Thirame ou du Manèbe, à la dose de 120 g. de matière active par quintal de graines.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin 54 Supplément 2 du 25 Mars 1965.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer à MONTREUIL-Ss-BOIS (Seine).

1

P103